

Golfe d'Ajaccio - Spicilège d'images



3 juillet 2024



9 juillet



15 juillet

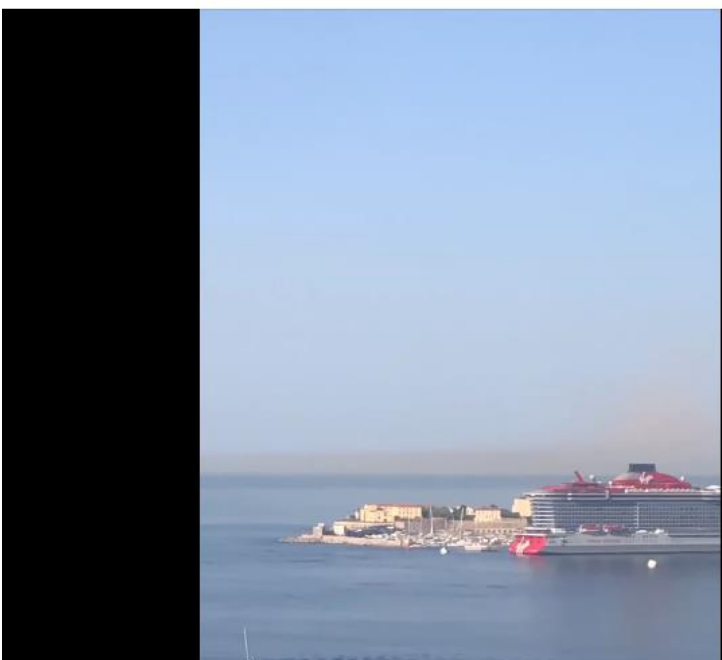


21 juillet 7h Mein Schiff et Corsica ferries



23/7 ciel ajaccien vu de Barbicaghia

1er août - le Scarlet Lady - Virgin Cruises





5 août 2024



9 AOÛT 2024 7h30





9 août – Voyager of the Seas –RCI

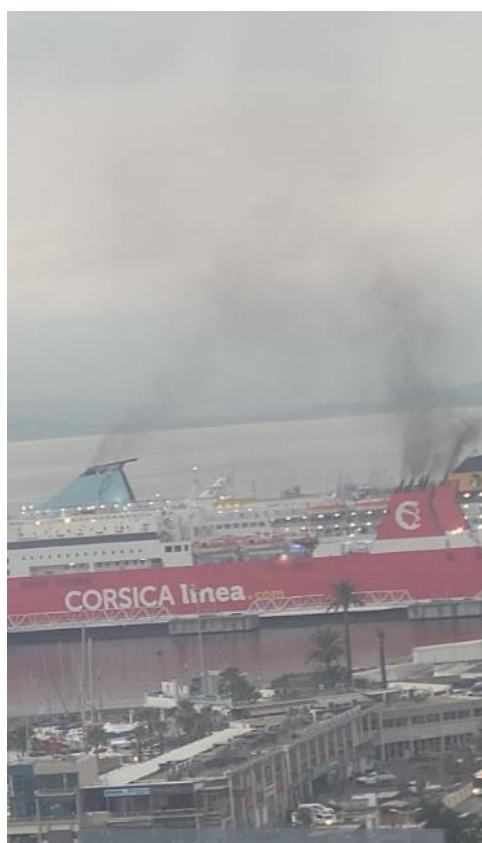


14 août 2024

AIACINNI RISPIRATE FORTE E CONTINUEATE À STA ZITTI



15 août



15 août 2024



Edge 18 juin 2023



5 juin 2023



11 juillet 2023





14 sept 2023



25/11/23



Mai 2023



## Capo di Feno : au paradis des déconnectés



**PLAGE DE PETIT CAPO**

**24 juillet 2024**

**Un voilier débarque ses passagers**



**21 Aout – Plage fermée  
Découverte de mines antichars -**



Préfecture de Corse et de Corse-du-Sud

2 j ·

⚠ En raison de la découverte de mines antichars, la plage du Petit Capo est temporairement fermée.

➕ d'infos sur : <https://www.corse-du-sud.gouv.fr/.../Fermeture-temporaire...>





Les manifestants se sont rassemblés hier après-midi.  
PHOTOS: FLORENT SEIGNE



**LAURE FALUPI**  
lafal@aiaccio.com

**L**ibéré par 3 jours d'été, le dimanche 17 juillet. Plus de deux cents manifestants, pour certains munis de pancartes ou d'instruments de musique, se sont réunis, hier après-midi, sur la plage du Lazaret, à l'est de la ville. Le rassemblement, organisé à l'appel de la coordination Terra - qui réunit onze associations de protection de l'environnement et de la santé - visait à s'opposer au projet de caisson d'amarrage pour méga yachts, prévu en large du site. Dans le cadre du Fonds vert, doté de deux milliards d'euros pour accélérer la transition écologique et améliorer le cadre de vie, l'État a en effet alloué 321 600 euros au financement de deux installations de ce type dans la gulfie d'Ajaccio.

La mise en place et l'exploitation des futurs coffres doivent faire l'objet d'une concession accordée à la Chambre régionale de commerce et d'industrie (CCCI), qui porte le projet depuis 2017, pour permettre l'amarrage de bateaux de plus de 24 mètres et éviter les ancrages sauvages portant atteinte aux herbiers de posidonies (lire par ailleurs). Dès l'annonce par le gouvernement du financement de ces mouillages écoparc, un avis défavorable a été émis par la commission de l'énergie, de l'équipement, de l'écologie et de la mer. En lien avec le collectif Stop Caissons Ajaccio, une pétition adressée au président de la République, Emmanuel Macron, en qui a déjà recueilli plus de 32 000 signatures, avait par ailleurs été lancée.



Dominique Lambrochi et Mariel Segondy ont pris la parole pour la coordination Terra.

## Mobilisation sur la plage du Lazaret contre le futur coffre d'amarrage

À l'appel de la coordination Terra, qui réunit onze associations de protection de l'environnement et de la santé, plus de deux cents personnes ont dénoncé, hier, ce projet pour méga yachts financé par l'État dans le cadre du Fonds vert

Défendue par MP Benoist Basson, l'association Le Galle a en outre engagé, au mois de mai, une procédure - toujours en cours - à l'encontre de l'État devant le tribunal administratif. L'avis défavorable émis dans ce cadre n'a pas été le seul à être défavorable au projet. En lien avec le collectif Stop Caissons Ajaccio, une pétition adressée au président de la République, Emmanuel Macron, en qui a déjà recueilli plus de 32 000 signatures, avait par ailleurs été lancée.

**« Ces yachts de la démesure, qui consomment de 500 à 2 000 litres de combustible fossile à l'heure »**

32 août de chaque année, pendant quinze ans renouvelés. C'est donc plus de cinq hectares d'empreinte supplémentaire dans la bande des 200 mètres qui se trouvent amont de droits légitimes d'usage et de libre accès à la mer », a dénoncé Mariel Segondy, une élue de plusieurs autres représentants de Terra, dont Dominique Lambrochi et le DP Souverain Merlinghi. Les associations Global south keepers, AIN, Libre accès aux plages, et encore la Ligue des droits de l'Homme veillent. Car, participant également à la manifestation, lors de la

quelle une militante de La France insoumise a en outre exprimé le soutien du parti politique à la mobilisation.

**« Monde en décadence »**

« Sous un prétexte fallacieux de protection des posidonies, on va encroquer au contraire les grandes unités de puissance extrêmement polluantes à venir dans la gulfie d'Ajaccio pour y stationner, ont poursuivi les porte-parole de la coordination. Or, dans un site Natura 2000, il faut veiller au maintien de l'état de conservation

des habitats et des espèces. « Peut-être vivrions-nous un choix politique et économique, celui d'un monde en décadence », les manifestants ont pu en outre évoquer l'impact de « ces yachts de la démesure, qui consomment de 500 à 2 000 litres de combustible fossile à l'heure, entraînant de considérables émissions de dioxyde de carbone dans l'atmosphère déjà saturée de ce gaz à effet de serre. Il s'agit plus acceptable de laisser la seule économie primaire au service de la nature, des espèces, des citoyens et de leur santé. Pour toutes ces raisons, nous espérons une décision forte, basée sur une légitime nécessité de justice sociale, d'accepter de renoncer à la mise en place de ce coffre », ont-ils conclu.

## « Une minorité qui s'enrichit, une majorité qui subit »

Tandis que l'avis préfectoral pris en lien avec le futur coffre d'amarrage du Lazaret a été étiqueté défavorable par le tribunal administratif, la Chambre régionale de commerce et d'industrie (CCCI), qui serait concessionnaire des installations, est considérée comme « la seule garante » par les opposants au projet. Mettant en avant la « passivité plus marquée » de ce secteur d'activité de ville, quartier d'habitat, où la population « subit



Les opposants au projet dénoncent une « rupture caractérisée avec le monde social méditerranéen ». Ils ont lancé

des messages des effets de la pollution des mers, de la continuité thermique d'EDF et de

la circulation automobile », les membres de la coordination Terra dénoncent une « décision politique et économique » en totale opposition aux droits légitimes des citoyens sur leur cadre de vie, eux qui ont déjà pour survenir, ainsi qu'il se « rajoute caractérisée avec le monde social méditerranéen », les méga yachts « profitant uniquement aux ultra-riches ».

« La plupart de ces yachts de luxe marquent une particularité de paradis fiscaux », ajoutent-ils, estimant que ce projet relève « une minorité qui s'enrichit à une majorité qui subit ».

**« Protéger l'environnement » répond la CCI**

Assurant « ne pas vouloir polémiquer avec les associations », du côté de la CCI, l'on s'en tient aux arguments déjà avancés par le passé : « Il s'agit d'un projet classé depuis 2017, dans le seul ob-

jectif de protéger les herbiers de posidonies, précise-t-on ainsi. Notre mission est en effet de préparer des solutions, des infrastructures portuaires pour accueillir une fréquentation déjà existante de yachts. Un accord a été pris pour interdire le mouillage sauvage de ces unités de plus de 24 mètres qui étaient portuaires par dizaines dans la gulfie et naviguaient les fonds marins. Les coffres, occupés au seul bateau peut être amarré, sont des infrastruc-

tures légères conçues pour protéger l'environnement et seront gérés exclusivement par les ports publics. Une expertise publique a été menée pour ce projet, qui inclut notamment les pêcheurs. Le fait d'avoir été pris par le ministre de la Transition écologique, qui assure un financement à hauteur de 80 %, est bien le signe que ce projet répond aux enjeux de développement durable », ajoute-t-on à la CCI.

10 août 2023

FR 3 National 19/20 – 23 juin 2023





## Reportages découverte - Conflit : vacanciers contre locaux

Lazaret 1

Rédigez une description pour votre carte.

Légende

- Mesure de cercle
- Sans titre - Repère

